



DECISION 2024-138

Vu la délibération n° 13 du Conseil communautaire en date du 9 juillet 2020 portant délégation de pouvoir au Président de la Communauté de Communes de Cattenom et Environs,

Vu les crédits inscrits au budget,

Le Président de la Communauté de Communes de Cattenom et Environs,

DECIDE

Article 1 :

Le marché de travaux « VICC - Crédation d'entrées charretières – Communes de Breistroff-la-Grande, Boust, Évrange, Roussy-le-Village et Zoufftgen » est conclu avec la société EUROVIA à 57190 FLORANGE, pour un montant de 96 860,50 € H.T. soit 116 232,60 € T.T.C.

Article 2 :

La présente décision qui sera inscrite au registre des délibérations fera l'objet d'une communication à la prochaine séance du Conseil communautaire.

Fait à Cattenom, le 6 novembre 2024

Le Président
Michel PAQUET



Décisions /Publication sur le site de la CCCE : le 13 NOV. 2024